

23. NOV. 2018



8, RUE DU GRAND-CHENE
CASE POSTALE 7056
CH - 1002 LAUSANNE

TÉL : 021 311 77 39
FAX : 021 311 77 49

info@oav.ch
www.oav.ch

Aux Bâtonniers des cantons francophones

Lausanne, date du timbre postal

Séminaire de formation continue de l'OAV du 6 février 2019

Mesdames, Messieurs les Bâtonniers,

La Commission de formation permanente de l'Ordre des avocats vaudois a le plaisir de vous annoncer qu'un séminaire de formation continue en procédures pénale et administrative aura lieu le **6 février 2019** dès **15 heures 30**, à l'UNIL.

Ce séminaire s'adresse à tous les praticiens soucieux de s'informer des nouveautés et évolutions dans ce domaine. Huit conférenciers présenteront l'état de la pratique et de la jurisprudence sur divers thèmes de procédures pénale et administrative. Un support écrit sera également remis à chaque participant.

Nous vous remercions de bien vouloir informer vos membres de la tenue de ce séminaire.

Les inscriptions sont à retourner d'ici le **20 décembre 2018**, au moyen du bulletin d'inscription joint.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les Bâtonniers, à l'assurance de nos sentiments bien dévoués.

Pour la Commission de formation permanente :

Jean-Samuel Leuba, av.

Annexes : programme, bulletin d'inscription et bulletin de versement.

Séminaire de formation continue de l'OAV
du 6 février 2019

La procédure administrative et pénale en continu

Programme

15h30 Accueil et distribution des supports

A. Procédure administrative

- 16h00 *Procédure non contentieuse (décision, droit d'être entendu, réexamen et réclamation)* Me Cléa Bouchat
Avocate, Docteure en droit, Chargée de cours à la Faculté de droit de Lausanne
- 16h15 *Recevabilité et qualité pour recourir* Me Aurore Estoppey
Avocate
- 16h30 *Instruction du recours de droit administratif et arrêt* Mme Mihaela Amos Piguet
Juge cantonale
- 16h45 *Recours en matière de droit public au Tribunal fédéral* M. François Chaix
Juge fédéral
- 17h00 *Pause*

B. Procédure pénale

- 17h15 *Principes généraux et garanties fondamentales de procédure* Me Ludovic Tirelli
Avocat, Docteur en droit, Spécialiste FSA en droit pénal
- 17h30 *Qualité de partie et autres participants à la procédure* Me Charlotte Iselin
Avocate
- 17h45 *Administration des preuves* Mme Sandrine Osojnak
Première présidente du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
- 18h00 *Ordonnance pénale et procédure simplifiée* Me Miriam Mazou
Avocate
- 18h15 *Fin du séminaire et apéritif*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Séminaire de formation continue de l'OAV du 6 février 2019

A retourner d'ici au 20 décembre 2018 au :

Secrétariat de l'OAV, rue du Grand-Chêne 8, case postale 7056, 1002 Lausanne

Par fax : 021.311.77.49

Par e-mail : info@oav.ch

En ligne : <https://www.oav.ch/seminaire-oav-fev-2019/>

TITRE :

NOM / PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

TEL. / FAX :

ADRESSE ELECTRONIQUE¹ :

Je suis :

Membre OAV CHF 150.- (non soumis à la TVA)

Non membre OAV CHF 250.- (non soumis à la TVA)

Stagiaire CHF 80.- (non soumis à la TVA)

La finance d'inscription est à verser, également d'ici **le 20 décembre 2018**, sur le compte de l'OAV, au moyen du bulletin de versement joint.

Date :

Signature :

¹ Les communications ultérieures seront adressées aux participants par voie électronique.

